

## Les Salons du Général Dufour

Une création Patrimoenia



### Villa Dufour

9A, rue de Contamines, 1206 Genève

E-mail : [info@salons-dufour.ch](mailto:info@salons-dufour.ch)

# Charte

## Art. 1 - Constitution

En date du 18 janvier 2011, Marc R. Studer, sous le patronage de Patrimoenia, a créé *Les Salons du Général Dufour*, un club sans but lucratif, régi par la présente charte, politiquement neutre et confessionnellement indépendante.

## Art. 2 – Siège, secrétariat et correspondance

*Les Salons du Général Dufour* se tiennent, sauf indication contraire, à la Villa Dufour, 9A rue de Contamines, 1206 Genève.

L'adresse et les coordonnées du siège et du secrétariat sont les suivantes :

*Les Salons du Général Dufour*, Avenue des Pâquis 25, 1110 Morges

Téléphone : 022 807 08 31 - E-mail : [info@salons-dufour.ch](mailto:info@salons-dufour.ch),

Le site [www.salons-dufour.ch](http://www.salons-dufour.ch) contient la présente charte, la composition du Comité et des Commissions ainsi que toutes les indications utiles à la bonne marche du service.

Pour des raisons de rationalisation, le Comité étant composé de volontaires, les communications se font dans la mesure du possible par le biais de courriers électroniques.

## Art. 3 – Le principe des *Salons du Général Dufour*

A l'instar des "Salons de Madame de Staël", *Les Salons du Général Dufour* veulent rassembler historiens, passionnés ou amateurs d'histoire, membres de l'association ou public occasionnel pour parler du Général Guillaume Henri Dufour et pour compléter notre connaissance sur sa vie, ses idées, son œuvre et ses réalisations.

Animer ces salons dans le cadre prestigieux de la maison où il a vécu de 1845 à 1875, où une partie de ses descendants a vécu, est un privilège que nous sommes heureux d'ouvrir au public et de partager, en toute simplicité et dans une ambiance conviviale.

Ces salons seront aussi l'occasion de débattre autour des idées d'un homme fortement attaché à la défense du pays et de ses infrastructures, constamment engagé pour le bien public et de s'imaginer quel regard il porterait aujourd'hui sur notre pays, sur notre société, sur ses institutions, sur son service public et sur son avenir.

#### **Art. 4 – Buts...**

Ils sont ambitieux, mais à la hauteur du personnage qu'ils entendent servir.

Cependant, à l'impossible nul n'est tenu et les objectifs du club seront traités progressivement dans l'ordre indiqué ci-après, au rythme de son Président et de son Comité de bénévoles.

La qualité des Salons dépendra en grande partie de la prestation des intervenants, historiens, écrivains ou adhérents, bénévoles eux aussi. Leur engouement sera en tout temps le carburant qui décidera du rythme, de la richesse du contenu et du rayonnement de ce projet.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

##### ***But no 1° : "Dépoussiérer" Dufour***

Permettre avec « l'album Dufour », en 90 minutes chrono, de parcourir chronologiquement les différents épisodes de la vie de Dufour.

L'objectif didactique de Patrimoénia est ici de permettre de découvrir ou de redécouvrir le personnage de Guillaume Henri Dufour, superficiellement, mais dans sa globalité.

Une version à jour (mais évolutive) de l'album Dufour est à disposition des internautes, à la page [www.salons-dufour.ch/album.pdf](http://www.salons-dufour.ch/album.pdf) et leur permet d'en savoir un peu plus sur les thèmes abordés. Il sera peu à peu complété grâce à l'interactivité des membres.

##### ***But no 2° : "Approfondir" Dufour***

Réunir, autour d'une «Commission historique», sous le haut patronage de Jean-Jacques Langendorf, "La" référence sur Dufour, un certain nombre de spécialistes de Dufour ou de sujets en lien avec Dufour, sa vie, ses aspirations, ses activités ou simplement en lien avec des événements survenus dans la période sous revue 1780 - 1880.

Compléter cette commission par des enseignants intéressés à Dufour et à la manière ludique et appropriée de l'enseigner à l'école.

Terminer cette palette par des spécialistes de la communication et des médias.

##### ***But no 3° : "Causer" de Dufour***

Réunir, dans Les Salons du Général Dufour, un noyau d'amateurs et de passionnés d'histoire, désireux de se perfectionner ou d'échanger leurs connaissances sur Dufour, sa personnalité, son parcours, ses écrits et ses réalisations.

Revisiter, par la même occasion, 100 ans d'histoire de notre pays qui ont vu la naissance de la Suisse moderne.

Le succès des Salons dépendra tout autant de l'intérêt et de l'interactivité de ses membres que de l'animation de son pilote.

#### ***But no 4° : Diffuser Dufour***

Inciter les gens à reparler de Dufour et à le redécouvrir, grâce au lancement, au développement et au rayonnement des Salons, mais aussi grâce à l'action volontaires de ses membres.

C'est la raison pour laquelle Les Salons du Général Dufour s'adressent aussi à des membres motivés à approfondir et à partager leurs connaissances sur Dufour mais aussi enthousiastes à les diffuser autour d'eux.

#### ***But no 5° : Compléter les informations sur Dufour***

Enregistrer et archiver les différents documents et pièces présentés dans l'année pour compléter ce qui a été dit et fait sur Dufour et publier annuellement sous le titre Les Cahiers des Salons du Général Dufour, en fonction du contenu et des moyens financiers disponibles :

- les interventions des différents historiens,
- les questions retenues des membres,
- les recherches spécifiques effectuées par les membres ou les historiens,
- les débats contradictoires,
- les connaissances acquises lors des «courses d'école»,
- les anecdotes et autres révélations croustillantes ou salaces,
- les copies de documents numérisés ou archivés,
- les photos d'objets mis à disposition par les Archives Dufour

#### ***But no 6° : Rééditer Dufour***

Répertorier les publications de, sur et autour de Guillaume Henri Dufour, y compris des ouvrages annexes utiles à une meilleure perception de la période dans laquelle il a vécu et à une meilleure compréhension des différents thèmes traités.

Rendre accessible au public une grande partie des œuvres scientifiques, civiles et militaires majeures existantes, par le biais de rééditions à la demande de copies numérisées ou d'ouvrages de références aujourd'hui épuisés et aider le public à les acquérir, par notre entremise, à des prix préférentiels et abordables.

#### ***But no 7° : Enseigner Dufour***

Mettre en place et animer des séances de formation et d'information sur tout ou partie de l'œuvre de Dufour pour des classes scolaires, des sociétés, des groupes d'amateurs ou des touristes.

Mettre sur pied des programmes de formation approfondie ou des séminaires pour des conférenciers, des guides touristiques, des enseignant(e)s, des professeurs d'histoire, des responsables de collectivités publiques avec, à la clef, une certification pour les personnes capables de l'enseigner d'une façon correcte.

Organiser des «Courses d'école» sur des thèmes particuliers liés à Dufour.

### ***But no 8° : Devenir un centre de référence sur Dufour***

Couvrir, avec la Commission historique, tous les aspects de la vie de Dufour.

Référencer les sites de recherche et de consultations des ouvrages, des manuscrits, des images ou autres de ou sur Dufour.

Tisser des liens pro-actifs avec des instituts comme les bibliothèques, les archives, les musées.

Se faire un nom en tant que collecteur d'informations sur Dufour et amener le public, les collectionneurs privés et autres groupes d'amateurs de Dufour, éparpillés en Suisse et à l'étranger à se faire connaître, à se faire référencer chez nous, d'obtenir une assistance et de servir de relais pour les amateurs de leur région.

Devenir ainsi, peu à peu, un *Centre de Référencement sur Guillaume Henri Dufour* destiné à aiguiller le public sur la personne ou l'organisme le mieux à même de répondre à ses questions.

### ***But no 9° : Créer un Musée Dufour***

Convaincre la Fondation pour les Archives Dufour, la Confédération, le Canton de Genève, voire les autres cantons suisses et la Ville de Genève de conserver à la Villa Dufour son caractère emblématique en y créant un «Musée Dufour».

Amener les offices du tourisme à s'intéresser à ce lieu ainsi aménagé, comme un site touristique de renom et les départements de l'instruction publique à le considérer comme un voyage d'étude utile pour comprendre l'histoire de la Suisse moderne.

Pour mémoire, rappelons que certaines archives privées de Dufour, notamment les actes de reddition des cantons du Sonderbund ne sont même pas dans les archives fédérales !

### ***But no 10° : Diffuser les valeur Dufour***

Partager les préoccupations quotidiennes du public et des citoyens.

Imaginer, par la biais de la Commission historique le regard que porterait Dufour aujourd'hui sur notre société et sur notre pays et les défis institutionnels, sociaux, financiers, militaires et politiques auxquels il doit faire face.

Proposer, par le biais de la Commission citoyenne, des solutions de bon sens, concrètes, simples, peu onéreuses, adaptées et utiles au bien de tous, et ce, **sans considération ni récupération d'aucune sorte.**

### ***But no 11° : Imaginer quel serait aujourd'hui le regard de Dufour sur la société***

Sonder les propositions élaborées en but 9, par le net, auprès du public.

Relayer le message par les médias ou tout autre moyen.

Faire passer le message auprès des autorités communales, cantonales et/ou fédérales pour apporter les améliorations nécessaires, dans un bref délai, sans dépense inutile.

#### **Art. 5 - Président** (organe exécutif)

La présidence des *Salons du Général Dufour* est assurée par **Marc R. Studer**, qui les a conçus et initiés et qui aura la délicate mission de les gérer, de les animer et de les développer.

#### **Art. 6 - Comité**

Pour le seconder dans sa tâche, il a nommé un comité, réduit et ad hoc en fonction des besoins du moment, composé à ce jour de :

**Jean-Pierre Barras**, Vice-président

**Michel Fontana**, Secrétaire et trésorier

**Albert Prisse**, Modérateur des « causeries »

**Salomon Rizzo**, Conseiller scientifique

#### **Art. 7– Commission de coordination** (membres)

Dans un souci de cohésion, un contact régulier est maintenu avec les organes suivants :

la Fondation des Archives Dufour, par l'entremise de son président,

la Fondation pour la Conservation de la Maison Dufour, par l'entremise de son ex-président **René Thonney**,

la Commission historique, par l'entremise de son représentant **Jean-Jacques Langendorf**,

la Commission citoyenne (projet futur), par l'entremise d'un représentant encore à élire.

#### **Art. 8 - Commission historique, sous-commissions historiques** (membres ou non)

Elle est composée d'historiens ou d'amateurs d'histoire désireux d'apporter leurs connaissances et leurs compétences par le biais d'interventions, de présentations, d'exposés, d'expositions ou de visites commentées.

Ces personnes peuvent être simplement membre de la commission historique, expert occasionnel ou s'impliquer plus activement en tant que responsable d'une sous-commission chargée d'éclairer le public sur un sujet particulier traité par "l'album Dufour".

La liste des membres de la *Commission historique* ainsi que des responsables des diverses *Sous-commissions historiques* sera affichée sur la page internet des *Salons du Général Dufour*.

#### **Art. 9 - Commission citoyenne, sous-commissions citoyennes** (membres)

Faire ressortir les idées de Guillaume Henri Dufour, en tant que professeur, scientifique, politicien, militaire ou simplement homme du juste milieu et de bon sens, humaniste et pacificateur, grand défenseur d'une cohésion nationale.

Tenter de définir quelles seraient ses actions aujourd'hui et tenter d'amener public et pouvoirs publics à s'interroger et à réfléchir sur les mesures pragmatiques, appropriées et parfois courageuses à apporter à notre pays pour améliorer ou anticiper les nombreux défis qui lui sont posés.

Travailler, par le biais de la commission citoyenne sur des solutions concrètes, pratiques et adaptées, faciles à mettre en œuvre, et à un prix réaliste et raisonnable pour la collectivité, comme l'aimait M. Dufour, toujours si attentif à cet aspect mais résolument velléitaire en ce qui concernait les grands projets.

Les thèmes toucheront à la cohésion nationale, à la défense du pays, à la défense des citoyens, à la préservation du service public, à la couverture sociale (dans un esprit de paix sociale) etc... La liste des thèmes sera publiée au fur et à mesure sur la page internet des *Salons du Général Dufour* avec le nom du Responsable de la sous-commission.

#### **Art. 10 – Ambassadeurs (membres)**

Afin de faire rayonner l'œuvre des Salons du Général Dufour, le club aura besoin de volontaires, bénévoles et influents, capables de faire passer les messages et concrétiser les propositions mises en avant. La liste des *Ambassadeurs* sera affichée sur la page internet des *Salons du Général Dufour*.

#### **Art. 11 - Adhérents**

Le club est ouvert à toutes les personnes, associations ou collectivités publiques intéressées au personnage ou à l'œuvre de Guillaume Henri Dufour, sans considération politique, raciale, sociale ou confessionnelle et sans récupération personnelle, économique ou politique.

#### **Art. 12 - "Boîte aux mails"**

La *mailbox* est l'organe d'expression des adhérents aux *Salons du Général Dufour*. Par "boîte aux courriels", on entend tous moyens de communication, mais idéalement les courriers électroniques pour des motifs de coûts et d'efficacité, permettant à chaque membre de faire entendre au comité ses suggestions, ses solutions, ses préoccupations, ses désirs, ses critiques "constructives" ou ce qu'il a aimé.

La *mailbox* sera l'occasion pour le Président de prendre le pouls des perceptions des adhérents et de tenter de les concilier avec son programme, la charte, l'agenda, les objectifs et les moyens du club.

#### **Art. 13 - Cotisations et dons**

Le club est financé par les cotisations de ses adhérents, par des repas de soutien ou par des coups de pouce ponctuels comme :

le *sponsoring évènementiel* consistant pour une entreprise ou un particulier, à offrir un cocktail, à couvrir les frais de déplacement d'un conférencier étranger ou à financer un évènement particulier comme un déplacement d'étude extra muros,

le *don ponctuel* pour participer à l'acquisition, l'édition ou la réédition d'un volume de ou sur Guillaume Henri Dufour, l'édition d'un cahier des *Salons du Général Dufour* regroupant les écrits des conférenciers, des documents inédits ou des photos d'objets exposés, la réalisation et le montage de films sur les interventions des historiens, etc...

## **Art. 15 Calendrier et lieu de présentation**

Les *Salons du Général Dufour*, se tiennent d'ordinaire à l'adresse de la Villa Dufour, au 9A route de Contamines, à Genève. Dans des cas spéciaux, notamment lors de visites à l'extérieur, l'indication de lieu de rendez-vous ou de manifestation sera indiqué dans la section "Agenda".

Le calendrier des manifestations, avec indication du programme (lorsqu'il est connu) et du lieu (lorsque ce n'est pas la Villa Dufour) est publié en ligne sur la page [www.salons-dufour.ch/agenda.pdf](http://www.salons-dufour.ch/agenda.pdf).

La participation aux *Salons du Général Dufour* est réservée en priorité aux adhérents.

Sous réserve des places disponibles, certaines manifestations pourront être ouvertes au public.

Pour des raisons logistiques, d'organisation et de place, **l'inscription à chaque manifestation est obligatoire**. Les *Salons* peuvent être ponctuellement ouverts au public, sous réserve des places disponibles.

## **Art. 16 – Durée, dissolution et liquidation des biens**

Le club est constitué pour une durée indéterminée.

Patrimoenia, par l'intermédiaire du Président des *Salons du Général Dufour*, décide de la dissolution de l'association.

En cas de liquidation, l'argent restant (après bouclage de la comptabilité et règlement des dernières factures) est distribué à une œuvre de charité, un œuvre culturelle ou à un musée, au choix des membres présents lors de l'assemblée de dissolution.

La bibliothèque et les objets, mis à disposition par Patrimoenia, restent par contre sa propriété.

**Fait à Genève, le 18 janvier 2011,**

**Dernière modification : 30 octobre 2016**

**Marc R. Studer**  
Président

**Michel Fontana**  
Secrétaire

Adresse pour le courrier  
Les Salons du Général Dufour, Avenue des Pâquis 25, CH-1110 Genève  
Tél : +4122 807 08 31 – E-mail : [info@salons-dufour.ch](mailto:info@salons-dufour.ch) – site internet : [www.salons-dufour.ch](http://www.salons-dufour.ch)